

Le pacte de responsabilité ?

L'Express - Courrier des lecteurs - André Rasolo - 08/07/15

Des clignotants s'allument. Des signaux d'alarme retentissent. Cent vingt-et-un députés sur cent cinquante-et-un ont voté la déchéance du président de la République. Le gouvernement vient d'échapper à une motion de censure votée par quatre-vingt-quinze députés. Rien ne va plus entre l'exécutif et le législatif. Les rapports de force entre les deux institutions durcissent les conflits politiques. L'équilibre des pouvoirs, l'un des fondements de l'État républicain, est-il rompu en profondeur ?

De grands mouvements sociaux se préparent. Arrestation, procès, licenciement de leaders syndicaux. Une cinquantaine de syndicats se mobilisent par solidarité aux grévistes d'Air Madagascar. Les transporteurs urbains menacent d'augmenter leur tarif. L'insécurité traumatise des villages et des villes. La grogne et le mécontentement couvent des conflits sociaux. Sommes-nous condamnés à n'avancer que par explosion ? Mais chaque fois qu'on avance de cette façon, l'économie reçoit un coup d'arrêt, la pauvreté gagne du terrain.

De 2009 à 2013, Madagascar a vécu une période de Transition sanctionnée par la Communauté internationale. L'élection présidentielle combinée avec les législatives n'a pas pu tourner la page de la crise. Un an et demi après les élections, la crise réapparaît dans la vie politique, économique et sociale. Madagascar se trouve malmené par l'instabilité, la pauvreté, le chômage, l'incivisme, l'immoralité, telle une société sans norme et sans éthique.

Que faire ? Chacun a sa part de responsabilité dans cette crise dans laquelle s'embourbe notre pays. La Haute Cour Constitutionnelle a décidé d'un « pacte de responsabilité ». À nous de voir comment le réaliser. D'un côté, commençons par un dialogue politique ouvert entre les acteurs politiques. De l'autre côté, mettons en œuvre des structures de dialogue social en vue de trouver des réponses satisfaisantes aux questions et aux revendications des mouvements sociaux à travers des négociations sérieuses.

La Communauté internationale marque sa présence et son amitié. Mais elle donne l'impression d'être bloquée. Qu'est-ce qui la freine ? Est-ce l'équilibre instable de nos institutions ? Est-ce la lourdeur des mécanismes des procédures ? Est-ce un problème de confiance vis-à-vis des partenaires malgaches ? Le fait est que les financements internationaux arrivent comme des gouttes d'eau, incapables de relancer énergiquement le développement. Après cette longue période de Transition, dans un premier temps, il nous faut un soutien financier substantiel de la Communauté internationale pour relancer réellement le développement.

Le pacte de responsabilité, c'est quoi ? Un, nous avons un président de la République et des députés élus pour cinq ans. Il nous faut respecter leurs mandats respectifs. Deux, aucun parti politique n'a la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Une alliance de partis s'impose pour former une majorité stable autour des idées et d'un programme commun. Trois, le vouloir vivre ensemble met chacun devant sa responsabilité de respecter la différence, d'œuvrer pour la paix et l'harmonie sociale, de créer un élan national pour le développement effectif des vingt-deux régions qui composent le territoire national. L'éveil de la conscience nationale nous permettra ensemble d'élaborer le contenu du « pacte de responsabilité » et de l'appliquer.

Source : <http://www.lexpressmada.com/blog/opinions/le-pacte-de-responsabilite-37800/>